



# Acquisition d'entreprise – *Due Diligence*

Séminaire du 21 mars 2013, Lausanne  
(No 513 002)

- L'expérience de praticiens sur les diverses facettes de la due diligence
- Aspects économiques, financiers, juridiques et fiscaux dans une perspective pratique



## Contexte et problématique

Cette journée constitue le troisième volet d'un cycle de conférences organisé en mars sur le thème de la transmission d'entreprises. Elle sera entièrement dédiée à la *due diligence*, étape préalable à toute acquisition et à tout investissement d'importance dans une entreprise. La *due diligence* permet à l'acquéreur ou à l'investisseur d'identifier les risques inhérents à l'entreprise visée, afin de les prendre en compte de manière adéquate dans les termes de la transaction, voire d'y renoncer si ces risques sont trop importants. La *due diligence* exige généralement le recours à des spécialistes dans des domaines particuliers, mais elle requiert avant tout de l'acquéreur ou investisseur potentiel un esprit d'analyse et de synthèse, ainsi qu'une capacité à évaluer les risques – et, le cas échéant, à les prendre!

### Objectifs

L'objectif de ce séminaire d'une journée est de fournir aux participants, qu'ils soient entrepreneurs ou conseillers, les connaissances essentielles en matière financière, opérationnelle, juridique et fiscale pour appréhender une procédure de *due diligence*. En outre, les orateurs, tous praticiens actifs dans le domaine des transmissions d'entreprises, feront profiter l'assistance de leur expérience pratique, mettant notamment en avant les pièges traditionnels et les moyens à disposition pour obtenir les informations pertinentes. Les participants quitteront le séminaire en ayant reçu et assimilé un grand nombre d'informations concrètes et directement utilisables dans le contexte du transfert d'entreprises.

### Public visé

Propriétaires et dirigeants d'entreprises, fiduciaires, avocats, consultants.

Les thèmes suivants seront abordés:

- L'expérience d'un investisseur professionnel
- La due diligence juridique
- La due diligence opérationnelle
- La due diligence financière
- La due diligence en matière de développement durable et de responsabilité sociale (y compris les aspects environnementaux)

- L'obtention de renseignements externes sur la société-cible
- La due diligence en matière de propriété intellectuelle
- La due diligence en matière fiscale

### Méthode

Exposés centrés sur des problématiques concrètes avec des propositions de solutions.

### Responsable du séminaire

**Frédéric Rochat**, docteur en droit, avocat, LL.M. (Columbia University), chargé de cours à l'EPFL, associé au sein de l'étude Carrard & Associés, Lausanne

Pour d'éventuelles questions concernant le contenu du séminaire ou les connaissances requises: [frochat@carrard-associés.ch](mailto:frochat@carrard-associés.ch)



Daniel  
Amrein



Mickael  
Bezagut



## Conférenciers

**Daniel Amrein**, Licencié HEC Lausanne, MBA (Lausanne), Professeur à la HES-SO du Valais, PME Durable, Vevey

**Florent Mourier**, MBA (Audencia, Nantes), Director, Kroll Advisory Solutions, Genève

**Geneviève Page**, Licenciée en droit, experte-fiscale diplômée, avocate-stagiaire, Oberson Avocats

**Xavier Paternot**, Ingénieur Diplômé ETH (mécanique), MBA (Harvard), Associé-gérant de Vinci Capital SA, Lausanne

**Raymond Reuteler**, Ingénieur Diplômé EPFL (mécanique), MBA (OUBS), Mandataire en Brevets Européens, Conseil en brevets en Suisse, Reuteler & Cie, Nyon

**Frédéric Rochat**, docteur en droit, avocat, LL.M. (Columbia University), chargé de cours à l'EPFL, étude Carrard & Associés, Lausanne

**Claude Romy**, Economiste d'entreprise HES et expert-comptable diplômé, gestionnaire d'entreprises et spécialiste en transmissions et restructurations d'entreprises, associé de Dimension SA, Lausanne

**Mickael Bezagut**, Master Finance et Marché des Capitaux (Paris), Manager, Transaction Services, KPMG SA, Genève

## Administration/Information

### Académie de la Chambre fiduciaire SA

Route de Chavannes 31

1007 Lausanne

Téléphone 021 351 20 60

Téléfax 021 321 60 59

Votre personne de contact:

Stachat Balmat

seminaire@academies.ch

[www.academies.ch](http://www.academies.ch)

### Acquisition d'entreprise – *Due Diligence*

#### Date

Jeudi 21 mars 2013 (513002)

#### Lieu

Hôtel de la Paix

Avenue Benjamin-Constant 5

1003 Lausanne

[www.hoteldelapaix.net](http://www.hoteldelapaix.net)

#### Prix du séminaire

CHF 780.– pour les non-membres

CHF 680.– pour les membres de la Chambre et leurs collaborateurs

#### Sont compris

- toute la documentation
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 8 %



Geneviève  
Page



Xavier  
Paternot



Raymond  
Reuteler



Federic  
Rochat



Claude  
Romy

## Conventions

Font foi les conditions générales de vente de l'Académie de la Chambre fiduciaire SA que vous trouvez publiées sur le site [www.academies.ch](http://www.academies.ch)  
En particulier:

### Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

### Délai d'inscription/Annulation: 21 février 2013

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation de l'Académie de la Chambre fiduciaire SA (l'Académie ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais

**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–

**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par la Chambre fiduciaire. Le certificat de présence vous sera adressé par l'Académie de la Chambre fiduciaire SA après le séminaire.

# Acquisition d'entreprise – Due Diligence

**21 mars 2013 à Lausanne**  
(No 513002)

CHF 780.– pour les non-membres  
CHF 680.– pour les membres de la  
Chambre fiduciaire

**Non-membre**

### Membre de la Chambre fiduciaire

- membre individuel  
 collaborateur auprès d'une  
entreprise membre  
 membre junior/passif

Nom, Prénom

E-Mail pour l'envoi de confirmation

#### Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-Mail professionnel

#### Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée  
 Facture à l'adresse professionnelle  
 Correspondance à l'adresse privée  
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

Inscription à: Académie de la Chambre fiduciaire SA, Formation continue, Route de Chavannes 31,  
1007 Lausanne, Fax 021 321 60 59

Je souhaite recevoir les dépliant des nouveaux séminaires par e-mail.